



Les types de formations et le nombre de vœux possibles

Les dispositifs de formation sont regroupés selon 2 types d'actions :

- Les stages de formation en temps scolaire avec appel à candidature (actions prévisionnelles susceptibles d'être mises en œuvre chaque fois que les moyens dédiés à l'organisation des stages le permettront).
- Les ateliers hors temps scolaire avec appel à candidature
- 4 actions du 1^{er} type : en temps scolaire avec appel à candidature (chaque enseignant pourra obtenir au plus 2 actions de formation différentes pour une durée de 4 semaines maximum).
- 2 actions pour le 2^{ème} type : hors temps scolaire avec appel à candidature

Il est obligatoire de s'inscrire à toute action en HTS. Tout vœu est à priori obtenu, sauf en cas d'annulation de stage par manque de candidature. Il est possible d'obtenir jusqu'à 2 ateliers en tenant comptes des dates.